



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

LMdG IG FIX 2025 (EUR)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **29 DECEMBRE 2023**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **LMdG IG FIX 2025 (EUR)** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **29 décembre 2023** d'une durée exceptionnelle de 13 mois et 17 jours, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 14 novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

Fait à Paris, le 16 avril 2024

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI'.

Mohamed BENNANI
Associé

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00
DÉPÔTS	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	166 769 754,10
Actions et valeurs assimilées	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	166 769 754,10
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	166 769 754,10
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Organismes de placement collectif	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
CRÉANCES	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	0,00
COMPTES FINANCIERS	1 398 078,76
Liquidités	1 398 078,76
TOTAL DE L'ACTIF	168 167 832,86

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	162 932 433,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-383 418,04
Résultat de l'exercice (a,b)	5 548 871,84
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	168 097 887,22
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instrument financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
DETTES	69 945,64
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	69 945,64
COMPTES FINANCIERS	0,00
Concours bancaires courants	0,00
Emprunts	0,00
TOTAL DU PASSIF	168 167 832,86

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	63 575,96
Produits sur actions et valeurs assimilées	164 250,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 953 524,35
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (1)	5 181 350,31
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	286,51
Autres charges financières	0,00
TOTAL (2)	286,51
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 181 063,80
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	756 835,84
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 424 227,96
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 124 643,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	5 548 871,84

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 29 décembre 2023 a une durée exceptionnelle de 13 mois et 17 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème	
		Part R	Part I
Frais de gestion financière maximum ¹	Actif net	0,50%	0,25%
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,10% avec un minimum de 50 000 euros TTC par an	
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Dépositaire : Néant Société de gestion: Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Néant	

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM
- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM
- Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du RG AMF.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) I	Capitalisation	Capitalisation
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	189 663 915,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-26 679 172,37
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	25 455,46
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-274 155,96
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Frais de transactions	-94 482,22
Différences de change	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 032 099,08
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 032 099,08</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 424 227,96
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	168 097 887,22

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 723 212,98	6,97
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 017 692,00	1,20
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	153 028 849,12	91,04
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	166 769 754,10	99,21
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	164 752 062,10	98,01	0,00	0,00	2 017 692,00	1,20	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 398 078,76	0,83
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	4 595 436,36	2,73	158 732 039,53	94,43	0,00	0,00	3 442 278,21	2,05
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 398 078,76	0,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	69 945,64
TOTAL DES DETTES		69 945,64
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-69 945,64

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LMdG IG FIX 2025 (EUR) I		
Parts souscrites durant l'exercice	6 009,532	60 468 648,95
Parts rachetées durant l'exercice	-1 160,625	-11 830 005,69
Solde net des souscriptions/rachats	4 848,907	48 638 643,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 848,907	
Part LMdG IG FIX 2025 (EUR) R		
Parts souscrites durant l'exercice	1 290 157,766	129 195 266,32
Parts rachetées durant l'exercice	-147 276,697	-14 849 166,68
Solde net des souscriptions/rachats	1 142 881,069	114 346 099,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 142 881,069	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LMdG IG FIX 2025 (EUR) I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	101 201,26
Commissions de souscription acquises	77 497,06
Commissions de rachat acquises	23 704,20
Part LMdG IG FIX 2025 (EUR) R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	157 731,61
Commissions de souscription acquises	128 057,36
Commissions de rachat acquises	29 674,25

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	129 745,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	599 174,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,58
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	5 548 871,84
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00
Total	5 548 871,84

	29/12/2023
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) I	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 749 890,61
Total	1 749 890,61

	29/12/2023
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) R	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 798 981,23
Total	3 798 981,23

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-383 418,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-383 418,04

	29/12/2023
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) I	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-114 359,21
Total	-114 359,21

	29/12/2023
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) R	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-269 058,83
Total	-269 058,83

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2023
Actif net Global en EUR	168 097 887,22
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) I en EUR	
Actif net	50 171 860,88
Nombre de titres	4 848,907
Valeur liquidative unitaire	10 347,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-23,58
Capitalisation unitaire sur résultat	360,88
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) R en EUR	
Actif net	117 926 026,34
Nombre de titres	1 142 881,069
Valeur liquidative unitaire	103,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,23
Capitalisation unitaire sur résultat	3,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE BK 1.0% 19-11-25 EMTN	EUR	4 200 000	4 091 511,93	2,43
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.5% 11-07-25	EUR	1 337 000	1 301 894,54	0,78
FRESENIUS SE 1.875% 24-05-25	EUR	3 000 000	2 971 096,23	1,77
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	4 000 000	3 715 219,67	2,21
TOTAL ALLEMAGNE			12 079 722,37	7,19
BELGIQUE				
SAGERPAR ZCP 01-04-26 CV	EUR	2 000 000	1 839 820,00	1,09
TOTAL BELGIQUE			1 839 820,00	1,09
ESPAGNE				
BANCO DE SABADELL SA 0.0625% 07-11-25	EUR	4 500 000	4 379 100,12	2,61
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU ZCP 22-06-25	EUR	2 500 000	2 373 050,00	1,41
SANT ISS 2.5% 18-03-25 EMTN	EUR	3 300 000	3 321 374,26	1,98
TOTAL ESPAGNE			10 073 524,38	6,00
ETATS-UNIS				
AMGEN 2.0% 25-02-26	EUR	1 900 000	1 889 789,19	1,12
ATT 3.55% 18-11-25	EUR	3 500 000	3 535 076,12	2,10
CELANESE US HOLDINGS LLC 1.25% 11-02-25	EUR	4 500 000	4 424 082,23	2,63
GM 1.694 03/26/25	EUR	3 500 000	3 459 166,95	2,06
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 0.9% 19-11-24	EUR	2 500 000	2 435 053,89	1,45
IBM 2.875% 11/25	EUR	2 500 000	2 497 731,15	1,49
LOUIS DREYFUS COMPANY BV FIX 2.375% 27-11-25	EUR	3 700 000	3 624 338,54	2,16
MYLAN NV 2.125% 23-05-25	EUR	4 300 000	4 254 736,16	2,53
NATL GRID NORTH AMERICA 0.41% 20-01-26	EUR	2 600 000	2 463 510,51	1,47
NETFLIX 3.0% 15-06-25	EUR	1 800 000	1 793 709,00	1,06
ORCL 3 1/8 07/10/25	EUR	1 500 000	1 519 256,56	0,91
WELLS FARGO AND 1.338% 04-05-25	EUR	3 300 000	3 297 096,00	1,96
TOTAL ETATS-UNIS			35 193 546,30	20,94
FRANCE				
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	4 500 000	4 504 216,75	2,68
BFCM 2.375% 24-03-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 493 897,13	1,49
BNP PARIBAS 2.75% 27/01/26	EUR	2 300 000	2 341 070,60	1,39
BPCE 2.25% 12-03-25	EUR	4 000 000	4 004 592,79	2,38
BQ POSTALE 0.5% 17-06-26 EMTN	EUR	2 700 000	2 587 497,05	1,54
CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27-04-26	EUR	3 400 000	3 350 415,43	1,99
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	2 000 000	2 032 558,69	1,20
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 436 247,58	0,86
RCI BANQUE 4.125% 01-12-25	EUR	2 500 000	2 528 035,66	1,51
SOCGEN 2 5/8 02/27/25	EUR	4 500 000	4 538 180,34	2,70
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	3 571	395 616,81	0,24
ULFP 1 03/14/25	EUR	1 114 000	1 087 971,51	0,64
UNIBAIL RODAMCO SE 1.125% 15-09-25	EUR	3 000 000	2 902 563,44	1,73
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	31 000	3 399 506,50	2,02
TOTAL FRANCE			37 602 370,28	22,37
ILES CAIMANS				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CK HUTCHISON EUROPE FINANCE 18 LTD 1.25% 13-04-25	EUR	2 000 000	1 951 261,09	1,16
TOTAL ILES CAIMANS			1 951 261,09	1,16
IRLANDE				
BK IRELAND GROUP 1.875% 05-06-26	EUR	4 400 000	4 327 732,89	2,57
SMUR KAPP ACQ 2.75% 01-02-25	EUR	3 300 000	3 293 882,17	1,96
TOTAL IRLANDE			7 621 615,06	4,53
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI 4.125% 04/05/2026	EUR	1 000 000	1 040 060,00	0,62
INTE E3R+0.8% 16-11-25 EMTN	EUR	2 000 000	2 017 692,00	1,20
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 1.625% 21-04-25	EUR	500 000	493 790,26	0,29
UNICREDIT 1.2% 20-01-26 EMTN	EUR	3 750 000	3 685 504,11	2,19
TOTAL ITALIE			7 237 046,37	4,30
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 1.75% 19-11-25	EUR	3 300 000	3 187 359,91	1,90
CK HUTCHISON GROUP TELECOM FINANCE 0.75% 17-04-26	EUR	2 000 000	1 896 676,72	1,12
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 12-09-25	EUR	3 000 000	2 938 479,02	1,75
HOLCIM FINANCE LUXEMBOURG 1.5% 06-04-25	EUR	3 300 000	3 252 042,89	1,93
TOTAL LUXEMBOURG			11 274 558,54	6,70
PAYS-BAS				
CONTI GUMMI FINANCE BV 1.125% 25-09-24	EUR	1 000 000	983 233,77	0,58
EDPPL 1 7/8 10/13/25	EUR	3 000 000	2 946 647,46	1,75
ENEL FINANCE INTL NV 0.25% 17-11-25	EUR	2 500 000	2 367 415,10	1,41
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 3.875% 05-01-26	EUR	2 600 000	2 725 092,95	1,62
IBER INT 0.375% 15-09-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 916 094,10	1,14
ING GROEP NV 2.0% 22-03-30	EUR	3 500 000	3 442 278,21	2,05
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09-04-25	EUR	2 900 000	2 974 411,23	1,77
NIBC BANK NV 6.375% 01-12-25	EUR	3 900 000	4 107 862,01	2,45
TOTAL PAYS-BAS			21 463 034,83	12,77
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMER CAP 1.625% 18-09-25	EUR	3 000 000	2 927 882,05	1,74
BARCLAYS 0.75% 09-06-25 EMTN	EUR	3 400 000	3 363 831,80	2,00
BRITISH TEL 1.0% 21-11-24 EMTN	EUR	800 000	781 531,89	0,47
INFORMA 2.125% 06-10-25 EMTN	EUR	3 000 000	2 933 797,05	1,75
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 1.5% 08-03-26	EUR	3 000 000	2 957 538,20	1,76
TOTAL ROYAUME-UNI			12 964 580,99	7,72
SUEDE				
SWEDBANK AB 4.625% 30-05-26	EUR	3 000 000	3 114 143,44	1,85
TOTAL SUEDE			3 114 143,44	1,85
SUISSE				
CREDIT SUISSE GROUP AG 1.25% 17-07-25	EUR	4 400 000	4 354 530,45	2,59
TOTAL SUISSE			4 354 530,45	2,59
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			166 769 754,10	99,21
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			166 769 754,10	99,21
Dettes			-69 945,64	-0,04
Comptes financiers			1 398 078,76	0,83
Actif net			168 097 887,22	100,00

Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) I	EUR	4 848,907	10 347,04
Parts LMdG IG FIX 2025 (EUR) R	EUR	1 142 881,069	103,18